

Dans un cadre sécurisé et convivial, le centre sera dirigé par Mr Quentin MULLER , accompagné par Mme MESSAGER Elodie et ses animateurs encadreront les activités.

Des activités variées et ludiques sont proposées aux enfants selon leur âge .

Vous pourrez consulter le programme affiché dès le début du centre. Le programme pourra toutefois être modifié en fonction de la météo, du nombre d'enfants...

Sortie à la ferme des pieds nus
Sortie accrobranche à St Geosmes et
baignade surveillée au lac de Villegusien
Mini séjour de 3 jours (tir à l'arc et voile) à
Villegusien



Dans le sac, je n'oublie pas :

- Le doudou si besoin
- Des vêtements adaptés qui ne craignent pas les tâches
- Des chaussures confortables pour courir et jouer



1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne



L'association ADMR d'ANDELOT , en partenariat avec l'agglomération de Chaumont et la commune de Biesles, ouvre l'accueil de loisirs , pour les enfants de 3 à 12 ans , au groupe scolaire de Biesles

Du 7 juillet au 1^{er} août 2025



**Le centre de loisirs
fait son cinéma !**

AU PROGRAMME

De la cuisine, des jeux,
du bricolage, des
promenades, des
sorties, un mini séjour....
Et d'autres surprises....

*ACCUEIL A
LA JOURNÉE*



NOUVEAUX HORAIRES

De 7h30 à 18h00

Informations complémentaires :



Inscriptions jusqu'au 1^{er} juillet 2025 :

- A la mairie de Biesles
- Par mail à l'adresse suivante : el.messenger@laposte.net
- Et : andelot@fedes2.admr.org
- Renseignements possibles par téléphone au : 06.19.22.56.98

A l'inscription : Merci de préciser quels seront les jours de présence de votre enfant et s'il prendra son repas le midi



Documents à fournir:

- Fiche de renseignements dument complétée
- Fiche sanitaire dument complétée
- Photocopie des vaccinations
- Attestation d'assurance



Nouveaux horaires : de 7h30 à 18h00

Les enfants sont accueillis de 8h15 à 12h00 le matin.

Accueil possible dès 7h30, avec un supplément tarifaire de 1,50€.

Et de 13h30 à 18h00 le soir. Départ échelonné à partir de 17h30.



Nouveaux tarifs :



Quotient Familial	CAF	MSA	AUTRES COMMUNES
	Régime général Fonctionnaires		
< 0 à 350	3.50 €	3.50 €	5.30 €
351 à 500	4,00 €	4,00 €	5.80€
501 à 650	4.50 €	4.50 €	6.30€
651 à 850	5,00 €	5,00€	6.80€
851 à 1000	5.50 €	5.50 €	7.30€
>1001	6,00 €	6,00 €	7.80€

Les prix indiqués ci-dessus tiennent compte des aides de l'Agglomération de Chaumont, de la commune de Biesles, de la CAF, de la MSA et du Conseil Départemental.

L'adhésion à l'association s'élève à 10€ par an et par famille.

Les paiements s'effectueront à réception de la facture. Les chèques vacances et/ou CESU seront acceptés.

Une participation supplémentaire sera demandée pour les sorties et le mini séjour.

Les repas :

Les enfants peuvent manger sur place le midi. Le repas est livré au tarif de 5,80€.

Le goûter est offert chaque après-midi par l'association.